



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU LOT**

225, Rue du Pape XXIII

46000 CAHORS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban

MEMBRE INDEPENDANT
A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Toulouse
N°S de capital de 1200 €
RCS-Montauban 316 254 481

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU LOT** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment en ce qui concerne :

- **Rapprochement des cotisations, timbres et bracelets**

Nous nous sommes attachés à vérifier le correct rapprochement des cotisations, des timbres et des bracelets entre les logiciels de gestion et la comptabilité ;

- **Rapprochement des notifications des subventions**

Nous avons également vérifié le correct rapprochement des notifications de subventions avec la comptabilité, ainsi que le dénouement post clôture des subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 06 janvier 2026

SODECAL AUDIT



Anne Laure DESTRUDEL
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF

	Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025			01/07/2023 au 30/06/2024
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres	63 338,08	59 271,83	4 066,25	2 497,72
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	137 662,01	12 653,82	125 008,19	125 008,19
Constructions	1 172 040,53	811 791,33	360 249,20	379 187,67
Installations techn., matériel et outil. ind.	87 335,16	86 800,31	534,85	2 805,65
Autres	257 336,23	223 808,67	33 527,56	57 869,28
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	1 717 712,01	1 194 325,96	523 386,05	567 368,51
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	9 271,52		9 271,52	8 977,76
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	46 538,78		46 538,78	41 445,36
Créances reçues par legs ou donations	37,79		37,79	3 984,10
Autres	139 843,31		139 843,31	207 861,01
Valeurs mobilières de placement	1 573 561,79		1 573 561,79	1 704 336,71
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	508 098,71		508 098,71	491 195,98
Charges constatées d'avance	30 013,85		30 013,85	24 504,36
TOTAL (II)	2 307 365,75		2 307 365,75	2 482 305,28
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 025 077,76	1 194 325,96	2 830 751,80	3 049 673,79

BILAN PASSIF**PASSIF**

	Du 01/07/2024 au 30/06/2025	Du 01/07/2023 au 30/06/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	67 701,66	67 701,66
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 107 180,69	1 107 180,69
Autres	990 706,66	990 706,66
Report à nouveau	-149 122,68	-214 575,76
Excédent ou déficit de l'exercice	-91 114,68	65 453,08
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 925 351,65	2 016 466,33
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	0,01	0,01
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 925 351,66	2 016 466,34
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	39 146,60	156 600,68
TOTAL (II)	39 146,60	156 600,68
PROVISIONS		
Provisions pour risques	95 124,00	85 689,00
Provisions pour charges	87 820,18	71 803,49
TOTAL (III)	182 944,18	157 492,49
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 236,92	34 179,55
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	76 173,78	82 759,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 126,23	
Autres dettes	57 948,01	72 294,17
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	538 824,42	529 880,91
TOTAL (IV)	683 309,36	719 114,28
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 830 751,80	3 049 673,79

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/24 au 30/06/25	Du 01/07/23 au 30/06/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	868 713,78	827 785,66
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	4 013,50	8 544,15
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	149,50	434,70
Ventes de prestations de service	297 892,60	256 987,98
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	162 893,38	239 405,58
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	159 797,16	273 345,98
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	96 994,60	202 013,36
Utilisations des fonds dédiés	108 159,65	84 367,53
Autres produits	30 694,69	30 900,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 729 159,36	1 923 350,24
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	619 024,19	435 084,31
Variation de stock	-293,76	2 819,38
Autres achats et charges externes	364 809,96	362 082,87
Aides financières	250 126,17	238 760,13
Impôts, taxes et versements assimilés	21 882,52	28 053,11
Salaires et traitements	293 255,48	393 086,77
Charges sociales	96 763,19	117 900,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	54 283,78	59 786,42
Dotations aux provisions	97 255,18	71 803,49
Reports en fonds dédiés	254,05	142 433,95
Autres charges	31 030,00	33 999,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 828 390,76	1 885 810,07
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-99 231,40	37 540,17
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	20 851,37	46 063,01
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	20 851,37	46 063,01
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	20 851,37	46 063,01

sodecal

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/24 au 30/06/25	Du 01/07/23 au 30/06/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-78 380,03	83 603,18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		137,31
Sur opérations en capital	582,30	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	582,30	137,31
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	8 312,95	7 232,41
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	8 312,95	7 232,41
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-7 730,65	-7 095,10
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 004,00	11 055,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 750 593,03	1 969 550,56
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 841 707,71	1 904 097,48
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-91 114,68	65 453,08

sodecal

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	O		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES	O		
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 2 830 751,80 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -91 114,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 27/11/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Objet social de l'association :

Participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de ses adhérents. Apporter son concours à la prévention du braconnage. Organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Apporter son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	4 à 8 ans
- Agencements et installations	4 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informat	4 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Collections	non amorti ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	59 588		3 750
CORPORELLES	Terrains		137 662		
	Constructions	Sur sol propre	1 063 927		4 420
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	103 694		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		92 290		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	15 115		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	104 724		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	134 601		2 132
		Emballages récupérables & divers	9 161		
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 661 176		6 551
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL	1 720 764		10 301

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			63 338	
CORPORELLES	Terrains				137 662	
	Constructions	Sur sol propre			1 068 346	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			103 694	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		4 955		87 335	
		Inst. gal. agen. amé. divers			15 115	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			104 724	
		Mat. bureau, inform., mobilier	8 398		128 335	
		Emb. récupérables & divers			9 161	
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL	13 353		1 654 374	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL	13 353		1 717 712	

sondecal

ANNEXE

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	57 090	2 181		59 272
TOTAL	57 090	2 181		59 272
Terrains	12 654			12 654
Constructions	688 550	22 265		710 815
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	99 884	1 093		100 977
Inst. techniques matériel et outil. industriels	89 485	2 271	4 955	86 800
Inst. générales agencem. amén.	6 708	2 392		9 100
Autres immobs corporelles	75 772	20 266		96 038
Matériel de transport	123 254	3 815	8 398	118 671
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 096 305	52 102	13 353	1 135 054
TOTAL GENERAL	1 153 396	54 284	13 353	1 194 326

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement					
Fonds commercial					
Autres immobs incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constr.					
Sur sol propre					
Sur sol autrui					
Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage					
A. Immo. corp.					
Inst. gales, ag. am div					
Matériel transport					
Mat. bureau mobilier inf.					
Emballages réc. divers					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé					

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

sodecal

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	85 689	9 435		95 124
	Provisions pour impôts				
Provisions pour dépréciation	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	71 803	87 820	71 803	87 820
	TOTAL	157 492	97 255	71 803	182 944
	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	157 492	97 255	71 803	182 944
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		97 255	71 803	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

ANNEXE

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La fédération départementale des chasseurs du Lot a décidé de provisionner le montant des engagements de retraite dans ces comptes.

La provision calculée tient compte de :

- L'indemnité brute, égale à 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté, plafonnée à 6 mois de salaire.
- Les charges sociales afférentes,
- un coefficient pondérateur qui est fonction de l'âge actuel du salarié,

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires	85 689,00	9 435,00			95 124,00
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	71 803,49	87 820,18	71 803,49		87 820,18
TOTAL	157 492,49	97 255,18	71 803,49		182 944,18

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	97 255,18	71 803,49
financières		
exceptionnelles		

ANNEXE

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	8 977,76	9 271,52	8 977,76	9 271,52
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	8 977,76	9 271,52	8 977,76	9 271,52

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	46 539	46 539	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	216	216	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	139 384	139 384	
	Charges constatées d'avance	30 014	30 014	
	TOTAUX	216 153	216 153	
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(3) Créances reçues par legs ou donations		38	38

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	30 014
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	30 014

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	78 218
Disponibilités	
TOTAL	78 218

ANNEXE

ANNEXE

TABEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	67 701,66				67 701,66
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	1 107 180,69				1 107 180,69
Autres réserves	990 706,66				990 706,66
Report à nouveau	-214 575,76		65 453,08		-149 122,68
Excédent ou déficit de l'exercice	65 453,08		-91 115,00	65 453,08	-91 115,00
Subventions d'investissement	0,01				0,01
TOTAUX	2 016 466,34		-25 661,92	65 453,08	1 925 351,34

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 237	9 237		
Personnel & comptes rattachés	33 994	33 994		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	31 622	31 622		
Etat & Impôts sur les bénéfices	5 004	5 004		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 554	5 554		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 126	1 126		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	57 948	57 948		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	538 824	538 824		
TOTAUX	683 309	683 309		

renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations

959

959

ANNEXE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	538 824
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	538 824

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	50 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	49 550
TOTAL DES CHARGES À PAYER	100 041

ANNEXE

LES EFFECTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
Personnel salarié :	8,00	8,00
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,00	5,00
Ouvriers		

ANNEXE

Tableau de suivi des fonds dédiés Ecocontribution

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
CYNOBSOCCIT	2022	17 735.96		3 485.31			-3 485.31	
BIODIVIN	2023	9 274,33		1 798.17			-1 798.17	
COUVERTS VGTX	2023	23 841,83		573.00			-573.00	
CYNOBS	2023	45 082,46		8 310.00		8 310.00		
ACT BIO DIV	2024	21 483.54		21 226.96		21 226.96		
ICE Massif centr	2024	20 651.70		20 651.70		12 189.13	-3 692.00	4 770.57
CYNOBS 2030	2024	36 859.99		36 859.99		26 348.13		10 511.86
ILOT BIODIV	2024	31 080.50		29 959.33		29 566.16		393.17
JLNP	2025	10 422.16			10 168.11			254.05
TOTAL				122 864.71	10 168.11	97 640.38	-9 548.48	15 929.65

Tableau de suivi des autres fonds dédiés

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
TRAME VERTE	2024	60 583.00	112 455.00	33 735.91	62 391.02		23 216.89	23 216.89
TOTAL			112 455.00	33 735.91	62 391.02		23 216.89	23 216.89

Subventions de Fonctionnement octroyées par la fédération départementale :

La fédération départementale des chasseurs du Lot a octroyé différentes subventions au cours de cet exercice, pour un montant de 250 126 euros concernant :

Subvention faisans	48 €
Subventions lièvres	960 €
Subventions perdreaux	1 632 €
Création souilles & points d'e	3 700 €
Création cultures petit gibier	18 537 €
Cultures à gibier	27 132 €
Aménagements terriers	150 €
Girobroyage	7 931 €
Matériel de piégeage	312 €
Poste Surélevé	600 €
Clôtures & matériel de protection	647 €
Simultir	160 €
Autres subv. pour protect° cultures	122 631 €
Subv Matériel salle éviscération	9 310 €
Subvention Gestion déchets de venaison	6 200 €
Subventions autres destinataires	7 850 €
Fondation nationale protection HF	1 761 €
Subvention élimination vicères	26 298 €
Apifaune	3 161 €
Aménagements divers programmes	11 103 €

sodecal

ANNEXE

Compte de résultat / répartition analytique

30/06/2025

Section Générale	
Produits	881 932 €
Charges	745 035 €
Résultat	136 897 €
Section Dégâts	
Produits	730 048 €
Charges	958 060 €
Résultat	- 228 012 €
Section Eco contribution	
Produits	138 613 €
Charges	138 637 €
Résultat	0 €
GLOBAL	
Produits	1 750 593 €
Charges	1 841 708 €
Résultat	- 91 115 €